



CHARTRE DE LA CASEASTOCK – BÉNÉVOLES RESSOURCE

PRÉAMBULE

La présente charte définit le cadre de collaboration entre la CASEASTOCK et les bénévoles ressources.

En rejoignant la CASEASTOCK, le ou la bénévole contribue à la mission de l'association et s'engage à agir conformément à ses statuts, à ses valeurs et à ses principes de gouvernance horizontale.

La présente charte a pour objectif de clarifier les droits, les responsabilités et les engagements réciproques entre la CASEASTOCK et les bénévoles ressources.

VALEURS

La CASEASTOCK s'appuie sur les valeurs suivantes :

Communauté

Nous croyons qu'il est essentiel de créer et de renforcer les liens entre les personnes. La CASEASTOCK se veut un lieu accueillant favorisant les rencontres, l'entraide et la coopération.

Partage

Le partage des objets permet de réduire la consommation de ressources tout en favorisant les échanges de connaissances, de compétences et d'expériences.

Durabilité

Nous encourageons une consommation responsable basée sur la mutualisation, la réparation, le réemploi et l'utilisation raisonnée des ressources.

MISSION

La mission de la CASEASTOCK est de contribuer, au travers d'une bibliothèque d'objets à Fribourg, à une économie locale, circulaire, de partage et durable. À ce titre, l'association poursuit notamment les objectifs suivants :

- Permettre aux Fribourgeoises et Fribourgeois d'emprunter des objets à moindre coût au lieu de les acheter ;
- Offrir un lieu accueillant et bienveillant de sensibilisation, d'échange et de partage ;
- Contribuer à réduire l'impact environnemental lié à la consommation ;
- Susciter la réflexion sur les habitudes de consommation ;
- Créer du lien social et de l'entraide au travers d'une communauté engagée.

GOVERNANCE HORIZONTALE

La CASEASTOCK fonctionne selon les principes de la gouvernance horizontale. Chaque bénévole est encouragé à :

- prendre des initiatives dans son domaine d'activité ;
- communiquer de manière transparente collaborer avec les autres bénévoles et les membres du comité participer à la recherche du consentement lorsque cela est nécessaire
- contribuer à une culture de confiance, de respect et de responsabilité partagée.

DURÉE DE L'ENGAGEMENT

Afin d'assurer la stabilité des rôles, la continuité des activités et la transmission des connaissances au sein de l'association, les bénévoles ressources sont invités à s'engager pour une durée minimale d'une année.

En cas de départ anticipé, le ou la bénévole veille, dans la mesure du possible, à informer l'association suffisamment à l'avance et à transmettre les informations et responsabilités nécessaires à la continuité des activités.

Engagement du ou de la bénévole ressource

Le ou la bénévole s'engage à :

- contribuer à un ou plusieurs rôles ou activités de l'association selon ses compétences, ses disponibilités et ses centres d'intérêt ;
- respecter les statuts, les valeurs et les décisions de l'association ;
- agir avec bienveillance, respect et professionnalisme ;
- prendre soin du matériel, des locaux et des ressources de l'association ;
- signaler toute situation susceptible de nuire à l'association ou à ses membres ;
- informer l'association lorsqu'il ou elle n'est plus en mesure d'assumer les tâches convenues ;
- respecter la confidentialité des informations auxquelles il ou elle pourrait avoir accès.

Engagement de la CASEASTOCK

La CASEASTOCK s'engage à :

- accueillir et intégrer les bénévoles dans les meilleures conditions ;
- fournir les informations nécessaires à la réalisation des activités confiées ;
- favoriser un environnement respectueux, inclusif et bienveillant ;
- reconnaître la contribution des bénévoles ;
- fournir, sur demande, une attestation de bénévolat ;
- soutenir les bénévoles dans l'exercice de leurs activités.

CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES

Dans le cadre de ses activités, le ou la bénévole peut avoir accès à des informations non publiques concernant l'association, ses membres, ses partenaires ou ses activités.

Le ou la bénévole s'engage à :

- préserver la confidentialité des informations obtenues dans le cadre de son engagement ;
- ne pas divulguer ces informations à des tiers sans autorisation ;
- ne pas utiliser ces informations à des fins personnelles ;
- respecter la confidentialité des données personnelles des membres, notamment celles accessibles via les outils de gestion de l'association.

Cette obligation demeure même après la fin de la collaboration avec l'association.

UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES

Lorsque des accès sont accordés à des outils numériques de l'association (MyTurn, kDrive, messagerie, réseaux sociaux, outils collaboratifs, etc.), le ou la bénévole s'engage à :

- utiliser ces outils uniquement dans le cadre des activités de l'association ;
- protéger ses identifiants de connexion ;
- ne pas partager ses accès avec d'autres personnes ;
- signaler rapidement toute utilisation abusive ou problème de sécurité.

REMBOURSEMENT DES FRAIS

L'activité bénévole est exercée à titre gratuit.

Conformément aux statuts de l'association, les frais effectifs engagés avec l'accord préalable du comité et dans l'intérêt de la CASEASTOCK peuvent être remboursés sur présentation des justificatifs, selon les modalités définies par le comité.

PROPRIÉTÉ DE L'ASSOCIATION

Tout document, contenu, procédure, photographie, support de communication ou autre réalisation produit dans le cadre des activités menées pour la CASEASTOCK est considéré comme faisant partie du patrimoine de l'association.

Toute utilisation externe de ces éléments nécessite l'accord préalable de l'association.

Cette disposition demeure applicable après la fin de la collaboration.

FIN DE LA COLLABORATION

Le ou la bénévole ou l'association peuvent mettre fin à la collaboration en tout temps.

Dans ce cas, le ou la bénévole s'engage à

- restituer le matériel appartenant à l'association ;
- restituer ou supprimer les informations confidentielles obtenues dans le cadre de son engagement ;
- transmettre les informations nécessaires à la continuité des activités.

ACCEPTATION DE LA CHARTE

Je reconnais avoir pris connaissance de la présente charte et m'engage à la respecter durant toute la durée de ma collaboration avec la CASEASTOCK.

Nom : _____

Prénom : _____

Date : _____

Signature : _____